

sorti de moi ; aujourd'hui mon cœur est purifié." Jamais il n'a quitté le champ de bataille pour se faire panser ; plusieurs fois il a été entouré par nos soldats, qui ont tenu son cheval par la bride ; toutes ces nombreuses blessures, à l'exception de celle du bras gauche, qui a été faite par une balle, ont été reçues dans la mêlée, en luttant corps à corps, et sont des coups de sabre ou des coups de baïonnette. Les bras et les jambes ont été traversés de part en part à plusieurs endroits.

"Lorsque Bou-Maza était à la déira, il visitait souvent nos prisonniers. Il s'aperçut qu'il n'était pas bien nourri et que le lieutenant de l'Emir préposé à leur garde s'appropriait sans honte une partie de l'argent qui lui était remis par M. Courby de Cognord, afin d'acheter des provisions pour nos compatriotes. Bou-Maza, indigné de cette action, se rendit auprès d'Abd-el-Kader : "Es-tu un berger, un enfant ou un paysan, lui cria-t-il, pour permettre qu'on vole des soldats prisonniers ? Un homme de poudre trahi par la victoire est plus respectable qu'un fils de Roi !" L'Emir s'empressa de faire droit aux remontrances de Bou-Maza. Mais on conçoit qu'un caractère aussi bouillant, aussi entreprenant, ne pouvait être toléré par Abd-el-Kader aussi près de lui, et le jeune chérif n'aurait pas impunément prolongé son séjour à la déira. Bou-Maza a demandé à voir M. le colonel Courby de Cognord.

"Si l'assurance du regard, la franchise d'expression du visage pouvaient être des garanties des dispositions du cœur, Bou-Maza paraîtrait déjà dévoué à la France. Il est ambitieux, mais c'est avec quelque grandeur. Il veut montrer sa valeur : "Bem-Salem, dit-il, est venu à vous le cœur plein de rusé et de cupidité ; il vous a vendu, comme un juif, ses services et sa fidélité ; moi, je suis venu librement à vous, sans m'inquiéter des suites que ma démarche pourrait avoir pour ma fortune. En traitant, Ben-Salem avait peur ; moi qui n'ai pas tremblé devant vos balles et vos boulets, pouvais-je craindre lorsque je faisais appel à votre générosité ? Il répète souvent qu'il ne demande ni argent ni biens, mais seulement une position dans laquelle il puisse prouver la loyauté de sa nouvelle résolution.

"Il n'est pas douteux que Bou-Maza a fourni des renseignements précieux sur la position de Muiey-Abderrhman vis-à-vis d'Abd-el-Kader. Il pourra donner aussi de précieuses indications sur la défense de notre frontière de Maroc. Si cette vive intelligence était impressionnée favorablement par le spectacle de notre civilisation, nous gagnerions un instrument des plus puissants pour agir sur les populations indigènes. Une hospitalité généreuse exercée avec habileté pourra rendre tout à fait sérieuse et utile cette conversation si rapide.

"Bou-Maza a été installé par les soins du ministre de la guerre dans un appartement également meublé, situé aux Champs-Élysées. Il sera prochainement présenté aux principaux dignitaires du Gouvernement et visitera ensuite les monuments de Paris."

BOMBAY.

—La nouvelle de la mort d'Akhar-Khan se confirme. C'était le fils aîné de Dost-Mohammed, souverain du Caboul, et le chef heureux qui détruisit en 1842 l'armée anglaise commandée par lord Elphinstone. On donne pour certain qu'il a été empoisonné par ordre de son père avec qui il vivait en mésintelligence depuis déjà longtemps.

Le Punjab et l'Inde entière jouissent de la plus parfaite tranquillité.

ESPAGNE.

—Un journal espagnol, le *Popular*, dans un récit de l'attentat commis contre la vie de la reine d'Espagne, indique les charges qui pèsent sur M. La Riva. Le 4 mai il se serait rendu au tir pour s'exercer, puis il serait monté en voiture, aurait fait arrêter sa voiture sur le passage de la reine, et quand elle a paru, une double détonation serait partie de la portière. Les deux balles auraient effleuré le chapeau de la reine et la tête du cocher. On a peine cependant à croire à une pareille tentative.

—L'*Adour*, journal de Bayonne, publie les renseignements suivants sur la mort de Tristany :

"Tristany, conduit à Solsona le 16 au soir, fut mis en chapelle le lendemain 17, à six heures du matin, après avoir passé la nuit au milieu d'interrogatoires et de tracasseries de mille espèces. Dans l'intervalle, de six heures du matin à six heures du soir, où il a été passé par les armes, toute démarche est restée sans résultat auprès du général Pavia pour obtenir de lui de ne pas répandre le sang de Tristany, ou tout au moins d'ajourner l'exécution et de consulter le gouvernement de Madrid. Le clergé, le chapitre de la cathédrale de Solsona, des personnes respectables et influentes de la ville, tous ont échoué dans leurs démarches, dans leur prière auprès du général.

"Ne se contentant pas d'être inexorable, Manuel Pavia a voulu que cet acte terrible fût encore plus imposant par la pompe funèbre dont il l'a accompagné ; c'est ainsi qu'il a fait déployer un luxe d'apparat extraordinaire et inaccoutumé. La ville a été morne et silencieuse pendant toute la journée, les portes et les boutiques fermées, les rues désertes ; on n'y entendait d'autre bruit que le cliquetis des armes et le pas monotone et mesuré des innombrables patrouilles qui les parcouraient ; les églises étaient remplies de monde. Six heures ont sonné, et c'est alors qu'on a vu sortir processionnellement des églises quelques personnes en pleurs pour accompagner les victimes jusqu'au lieu du supplice. Tristany est mort calme et résigné. Don José Rossel et Valero Roca, beau-fils de Ros d'Eroles, ont subi le même sort. Tristany, qui avait fait plus de cent prisonniers aux troupes de la Reine, les avait épargnés tous jusqu'à présent ; pas un seul n'avait été fusillé,

"Le colonel Beixeras a été élevé à l'emploi de brigadier, en récompense de la capture de Tristany. Le pays cependant continuait à être dans le même état, rien n'était chargé malgré cette capture."

AUTRICHE.

—Tous les journaux d'Allemagne confirment la nouvelle que le gouvernement grec a invoqué la médiation de l'Autriche dans ses démêlés avec la Turquie. L'Autriche n'étant pas co-protectrice du royaume de Grèce, est plus qu'aucune autre des grandes puissances qualifiée pour se charger de cette médiation.

RUSSIE.

—Nous trouvons, dans une correspondance particulière, des détails sur la situation de la flotte russe dans une mer retirée dont il veut faire un lac russe, se compose de quatre-vingt-six bâtiments de guerre de toute grandeur ; leur quartier-général est à Sébastopol. Jamais les forces navales de la Russie dans la mer Noire n'ont été si considérables.

ILE BOURBON.

—Un ouragan a dévasté notre colonie de Bourbon. Après six semaines de pluies torrentielles et de hurraques menaçantes, le coup de vent a éclaté le 5 février. A Saint-Denis, chef-lieu de l'île, presque toutes les maisons particulières et plusieurs monuments publics ont été endommagés. Les quartiers de Sainte-Suzanne, de Sainte-Marie, de Saint-Benoît, de Saint-André et de Sainte-Rose, ont particulièrement soufferts. Toutes les plantations de vivres sont détruites ; la récolte de café sera presque nulle. Les cannes à sucre sont fort maltraitées. Le vent et l'inondation ont rasé beaucoup de magasins et emporté de grandes valeurs en sucres et céréales. Des routes le long des rivières, des îlots aux embouchures ont totalement disparu. Plusieurs pauvres noirs ont péri. Le navire le *Nouveau-Tropique*, de Bordeaux s'est perdu à Saint-Benoît ; l'équipage a été sauvé.

PARLEMENT PROVINCIAL.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

(Débats sur l'Adresse.)

(Suite du discours de M. Lafontaine.)

Jeudi, 10 juin 1847.

L'un des amendemens proposés par mon Honorable ami, M. Baldwin, consiste à dire que le Parlement a été convoqué trop tard, à la veille même de l'expiration des douze mois fixés par la loi. A cette censure méritée, l'Hon. Sol-Gén. qui vient d'assumer les fonctions de *Leader* temporaire du parti Ministériel dans cette Chambre nous répond d'un ton bien grave : Oui, c'est une faute, *humanum est errare* ; notre nouveau collègue n'est pas seulement Poète ; il parle aussi latin ; son prédécesseur n'avait pas, ou du moins, ne paraissait pas avoir ce talent. Mais, dit-il, avec cette voix dont le son ressemblait au bruit du tonnerre, l'Ex-Ministère n'en a-t-il pas fait autant en 1843 ? Si c'est une faute, si c'est une erreur, nous avons marché sur vos traces, nous avons suivi l'exemple que vous nous avez donné. Et l'Hon. Sol-Gén. : croit qu'ayant prononcé ces paroles avec toute la force que ses poumons mettaient à sa disposition, il nous a terrassés, il nous a réduits au silence ! Qu'il se désabuse, qu'il revienne de son erreur, quelque douce qu'elle puisse être. Cette fois encore, il a prouvé que non-seulement il était sans expérience parlementaire, mais qu'encore il ne connaissait pas les faits récents de l'histoire de son pays. L'Ex-Ministère aurait fait convoquer le Parlement dans l'hiver de 1843, c'est-à-dire quelques mois après son avènement au pouvoir, si ce n'eût été de la maladie du gouverneur d'alors, Sir Charles Bagot, maladie qui a conduit au tombeau cet excellent gouverneur que le pays, du moins le Bas-Canada, a tant regretté. Toute pensée de convoquer le Parlement en Été devait disparaître devant l'opinion bien connue de tous les membres de la Législature, sans distinction des partis politiques auxquels ils appartenaient, que le Parlement ne devait pas être assemblé dans cette saison de l'année. Forcé à donc été à l'Ex-Ministère d'attendre à la fin de Septembre pour conseiller cette convocation en 1843. Voilà les faits, M. l'Orateur. Le Ministère actuel, sans dire rien de ses promesses à la dernière session, peut-il présenter les mêmes raisons, la même excuse.

Mais dit l'Honorable Sol-Gén. : c'était une erreur que l'Ex-Ministère avait commise, *humanum est errare*. Si nous avons fait une faute, si nous sommes coupables, c'est parce que malheureusement, en cherchant sur les traces de l'Ex-Ministère, nous avons persévéré dans cette erreur. Soit. Mais notre poète, notre latiniste, n'aurait-il pas du, en faisant l'application à lui-même et à ses collègues, prononcer la seconde partie de sa maxime latine : *Sed diabolicum perseverare*. (Ici M. Viger fait plusieurs sauts sur son siège, et fait des mouvemens convulsifs.)

En parcourant de nouveau les notes que j'ai prises du discours de l'Hon. Solliciteur-Général, je me sens tout naturellement conduit à la partie sentimentale de ce discours. Il y a encore là du latin. Quel *commune vinculum*, existe-t-il, s'est-il écrit, entre l'Hon. : Mr. Baldwin et les Représentans du Bas-Canada ? Quel bien ou quel rapport commun doit-il exister entre eux ? Aucun, répond-il, et je vais vous le prouver, tout en vous prouvant en même temps que ce *commune vinculum*, cette sympathie, ces rapports tout-à-fait fraternels, existent entre nous les *conservatifs* du Haut-Canada et les représentans Canadiens-Français du Bas-Canada. Quand il s'est agi de la question des biens des Jésuites, l'hon. : M. Baldwin n'a-t-il pas voté